

## Programme de la formation

**Formation CSE SSCT à partir de 300 salariés** En groupe sur site 35 heures sur 5 jour(s) Salarié en poste ■ De 4 à 12 participants Sur devis**Description courte**

Formation obligatoire pour les membres élus du CSE (titulaires et suppléants) en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail (SSCT).

Article L. 2315-18 du Code du travail.

**Profil des participants**

Titulaires et suppléants du CSE

**Prérequis**

Etre membre élu du CSE

**Objectifs**

Contribuer à la démarche de prévention des risques professionnels

Promouvoir la prévention des risques professionnels

Exercer les missions d'élu du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail

**Aptitudes et compétences visées / attestées**

Repérer les enjeux en santé et sécurité au travail

Intégrer la santé et la sécurité au travail dans l'exercice de ses missions

Connaître la réglementation et savoir mobiliser les ressources externes

Savoir analyser les situations de travail

Participer à l'élaboration de projets de prévention

**Contenu****1. Rôle et missions du CSE en matière de SSCT**

Prérogatives du CSE en SSCT

---

Responsabilités de l'instance et de ses membres

Positionnement des élus : être acteur des changements, savoir représenter le personnel

Moyens : délégation, circulation, affichage, réunion avec les salariés

Préparation et participation aux réunions d'information et de consultation

Délibérations, avis, vœux, analyse, inspections, demande de réunion extraordinaire

Droits d'alerte en cas de danger grave et imminent, droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes, droit de retrait

Recours à un expert habilité

## 2. Enjeux et cadre réglementaire

### La santé dans l'entreprise

Définition des accidents du travail et des maladies professionnelles

Analyse des statistiques AT/MP et maladie et des indicateurs de santé au travail

Indicateurs financiers liés à la santé au travail

Sources d'informations internes : DUERP, BDESE, PV du CSE, registres, rapports...

Enjeux de performance pour l'entreprise

### Le cadre réglementaire

Hiérarchie des sources de droit

Droits et obligations de l'employeur et du salarié en matière de SSCT

Acteurs internes et externes en SST et du maintien dans l'emploi

Travail en pluridisciplinarité

## 3. Exercice de la mission SST

### Identification des situations de travail dangereuses

Composantes d'une situation de travail

Dangers/risques/dommages

Ecarts entre travail prescrit et réel

AT/MP/presqu'accidents, signaux faibles, alertes

---

Conséquences sur la santé physique et mentale, risques psycho-sociaux

Eléments d'une situation dangereuse

#### Evaluation des risques d'accident et d'atteinte à la santé

Méthodes et critères d'évaluation (fréquence, gravité, exposition...)

Analyse des expositions

Enquêtes, analyse des accidents, incidents et maladies professionnelles (arbre des causes...)

Principaux risques et facteurs de risque

Outils de l'INRS et de l'ANACT

Evaluation des conséquences

#### Suppression et réduction des risques

Principes généraux de la prévention

Application des principes à une situation dangereuse ou accidentelle

Actions de maîtrise des risques à priori (prévention, protection, transfert)

Elaboration et suivi d'un plan d'actions pour supprimer/réduire les risques : PAPRIACT

Evaluation à posteriori des actions

Mise à jour du DUERP

Reclassement des victimes d'accidents ou de maladies professionnelles déclarées inaptes

Acteurs du maintien dans l'emploi

### Pédagogie et organisation

Préalablement à la formation, nous recueillons des **informations** sur le profil et les attentes des stagiaires afin d'adapter le programme de la formation.

Nous utilisons des méthodes **actives** et des outils **variés** : photolangage, **vidéos**, exposés, échanges, **exercices pratiques**, questionnaires, **études de cas**.

Nous remettons aux stagiaires sous format numérique une documentation juridique et des outils pratiques et sous format papier un **support** qui reprend les notions abordées.

### Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Questionnaire d'évaluation des connaissances en amont et en aval

## Mode de validation

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation

## Financements possibles

Entreprise

## Référent handicap

**PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :** *(mise en place de compensation...)*

**Contact :** Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / [nadiahadjeri@cadresenmission.com](mailto:nadiahadjeri@cadresenmission.com)

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Mise en place de compensations : se rapprocher de notre référent handicap

## Intervenant

Estelle ADRIEN